

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 06 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 36 - Procurations : 7

Rappel des dates : Convocation : 31/03/2023 - Affichage : 31/03/2023

Le six avril deux mille vingt trois, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente de Montfort le Gesnois sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie	X		
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	BOUCHE Jean-Marie	X		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André	X		
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie		Pouvoir à Dominique CHARPENTIER - 29/03/2023	
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique			X
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie		Pouvoir à Stéphane FOUQUET - 06/06/2023	
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël	X		
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	BARRAIS Vincent	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	CHRISTIANY Damien	X		
	CHATEAU Françoise	X		
	CHESNEAU Jean-Claude		Pouvoir à Françoise CHATEAU - 04/04/2023	
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette		Pouvoir à Michel FROGER - 06/06/2023	
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude		Pouvoir à Isabelle LEMEUNIER - 03/04/2023	
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane			X
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie		Pouvoir à Jean-Claude LECOMTE - 05/04/2023	
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline		Pouvoir à Anthony TRIFAUT - 03/04/2023	
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VOLNAY	PINTO Christophe	X		
	LAUDE Jean-Yves	X		

Madame Anne-France PLANCHON est élue secrétaire de séance.

Objet : Vote du compte administratif 2022
Budget annexe Enfance-Jeunesse
Délibération n° 2023-038

Membres en exercice : 45
Membres présents : 36
Membres représentés : 07
Votants : 42
Absentions : 0
Contre : 0
Pour : 42

Le Conseil communautaire

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 23 mars 2023,

Vu le rapport présenté par le Vice-président,

Monsieur André PIGNE, Président, quitte la séance

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

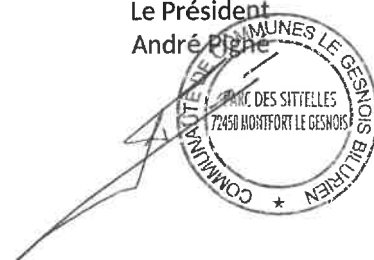
- **ADOpte** le compte administratif 2022 du budget annexe enfance-jeunesse ;
- **ARRETE** en conséquence les résultats de l'exercice 2022 comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE JEUNESSE 2022									
	fonctionnement			investissement			ensemble		
	dépenses	recettes	résultat	dépenses	recettes	résultat	dépenses	recettes	résultat
résultat reporté A-1		4 626,20	4 626,20		68 339,16	68 339,16		72 965,36	72 965,36
opérations de l'exercice	3 636 439,51	3 652 694,95	16 255,44	79 062,99	120 355,63	41 292,64	3 715 502,50	3 773 050,58	57 548,08
totaux (1)	3 636 439,51	3 657 321,15	20 881,64	79 062,99	188 694,79	109 631,80	3 715 502,50	3 846 015,94	130 513,44
résultat de clôture			20 881,64			109 631,80			130 513,44
reste à réaliser (2)				281 294,46	155 321,00	-125 973,46	281 294,46	155 321,00	-125 973,46
totaux cumulés (1)+(2)	3 636 439,51	3 657 321,15	20 881,64	360 357,45	344 015,79	-16 341,66	3 996 796,96	4 001 336,94	4 539,98
résultats définitifs			20 881,64			-16 341,66			4 539,98

Besoin minimum d'affectation au compte 1068 du BP (Solde RAR + Solde d'investissement).....	16 341,66
Montant disponible (résultat de clôture de fonctionnement).....	20 881,64
Différence.....	4 539,98

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,
Fait à Montfort-le-Gesnois, le 11 avril 2023

Le Président
André Pigne



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.
La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Affichage :

du :

au :